



Commission Régionale Futsal

SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N°20

Réunion restreinte du mercredi 26 décembre 2018

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT

Régional 1

20528612 SC PARIS 2 / LIEUSAIN FOOT AS du 19/01/2019

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 19/12/2018 (suspension de terrain de 1 match ferme à compter du 01/01/2019) et demande au club de SC PARIS 2 de bien vouloir lui communiquer le terrain de repli (qui doit être situé en dehors de la ville de PARIS) pour sa réunion du 14/01/2019.

20528572 SC PARIS 2 / AUBERVILLIERS OMJ 1 inversé du 08/12/2018

La Commission regrette l'absence de retour du club de SC PARIS 2, et, compte tenu du calendrier des 2 équipes, fixera ce match prochainement.

20528613 DIAMANT FUTSAL 1 / PARIS METROPOLE 1 du 19/01/2019

Courriels de DIAMANT FUTSAL 1 et de la Mairie de VERT LE PETIT indiquant l'indisponibilité du gymnase.

La Commission,

Pris note de l'accord des 2 clubs via Footclubs pour avancer le match au 12/01/2019,

Reporte sa décision au lundi 31/12/2018.

20528560 PARIS METROPOLE 1 / CRETEIL FUTSAL 1 du 15/12/2018 reporté au 12/01/2019

La Commission,

Pris note de l'accord des 2 clubs via Footclubs pour décaler le match au 09/02/2019,

Reporte sa décision au lundi 31/12/2018.

20528610 CHAMPS FUTSAL 1 / CRETEIL FUTSAL 1 du 19/01/2019

La Commission,

Afin de mettre à jour le calendrier des matchs en retard de ce championnat,

Décide d'avancer ce match au samedi 12/01/2019 (date initialement réservée à un tour de Coupe de Paris C.M. IDF dont l'ensemble des clubs de Régional 1 est exempt) **sous réserve de l'accord de CHAMPS FUTSAL 1.**

La Commission demande au club de CHAMPS FUTSAL 1 un retour au plus tard le lundi 31/12/2018.

Régional 3**Poule A****20528867 VITRY CA 1 / SAINT MAURICE AJ 1 du 15/12/2018**

Ce match est reporté au samedi 12/01/2019.

Transmis au District du Val de Marne pour le report du match de Coupe du Val de Marne de l'équipe de VITRY CA 1.

Poule B**20528968 NOGENT US 94 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 21/12/2018**

Réception du courriel de la Mairie de NOGENT SUR MARNE indiquant que le créneau mis à disposition au club de NOGENT US 94 1 ne permet pas l'accueil d'une rencontre.

La Commission reporte le match à une date ultérieure.

De plus, elle demande au club de NOGENT US 94 1 de veiller à s'assurer avant de proposer une date que celle-ci est compatible avec la programmation d'une rencontre.

Courriel de la Mairie de NOGENT SUR MARNE

A la demande de la Mairie, la Commission prend note de la modification du coup d'envoi des rencontres à domicile du club de NOGENTS US 94 :

Coup d'envoi : 18h30.

Poule C**20529060 CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 / MONTMORENCY FUTSAL 1 du 03/12/2018**

Réception du courriel de CRETEIL PALAIS FUTSAL 1, pris note, remerciements.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES – Seniors

Les feuilles de match ci-dessous doivent être transmises dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – Poule B

20528969 VISION NOVA 2 / BAGNEUX FUTSAL 2 du 07/12/2018

La Commission demande à l'arbitre officiel de la rencontre un rapport indiquant le résultat du match.

1^{er} rappel

Régional 3 – Poule B

20528959 NOGENT US 94 1 / PARIS 14 FUTSAL 1 du 15/12/2018

CHAMPIONNAT - FMI

La Commission rappelle que la Feuille de Match Informatique (FMI) doit être utilisée dans tous les championnats Régionaux Futsal (R1 – R2 – R3).

Rencontres de la semaine du 10/12/2018 au 15/12/2018 pour lesquelles la FMI n'a pas été utilisée :

Division	N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date
Régional 3 / C	20528959	NOGENT US 94 1	PARIS 14 FUTSAL 1	15/12/2018
Rapport Arbitre Officiel		Non		
Rapports des équipes		Oui (PARIS 14 FUTSAL)		
Motif non Utilisation FMI		Absence de tablette du club recevant		
Décision Section		La Commission demande au club de NOGENT US 94 1 de bien vouloir être opérationnel pour son prochain match (dernier rappel). Elle informe le club qu'une tablette est à venir retirer au siège de la LPIFF.		

Division	N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date
Régional 3 / C	20528958	ESPOIR MELUNAIS 1	BAGNEUX FUTSAL 2	15/12/2018
Rapport Arbitre Officiel		Oui		
Rapports des équipes		Non		
Motif non Utilisation FMI		Problème affichage licences		
Décision Section		Transmet le dossier à la Commission Régionale des Statuts et Règlements et Contrôle des Mutations		

Rencontres de la semaine du 15/12/2018 au 22/12/2018 pour lesquelles la FMI n'a pas été utilisée :

Division	N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date
Régional 3 / C	20528967	MASSY UF 1	PARIS 14 FUTSAL 1	22/12/2018
Rapport Arbitre Officiel		Non		
Rapports des équipes		Oui (2 clubs)		
Motif non Utilisation FMI		Absence de tablette du club recevant + problème correspondant Footclubs		
Décision Section		La Commission demande au club de MASSY UF 1 de bien vouloir être opérationnel pour son prochain match. Elle invite le club à se rapprocher des services administratifs de la LPIFF en cas de difficultés dans l'utilisation de la FMI.		

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES – U18

La feuille de match ci-dessous doit être transmise dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG LPIFF) :

1^{er} rappel

Poule C

21049044 LES ARTISTES 1 / B2M 1 du 15/12/2018

CRITERIUM FUTSAL FEMININ – phase 1

Poule A

21050287 DIAMANT FUTSAL 1 / JOLIOT GROOMS 1 du 10/01/2019

Courriel de DIAMANT FUTSAL 1, ce match est décalé au dimanche 13/01/2019 à 12h00 au gymnase des ECRINS à EVRY.

Poule B

21051593 AB ST DENIS 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 28/11/2018

Courriel d'AB ST DENIS 1.

La Commission prend note des explications fournies par le club et entérine le résultat du match :

AB ST DENIS 1 : 6 buts.

TORCY EU FUTSAL 1 : 4 buts.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES – FUTSAL FEMININ
--

Les feuilles de match ci-dessous doivent être transmises dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

Poule C

21050079 NOUVEAU SOUFFLE FC 1 / PARIS LILAS FUTSAL 1 du 08/12/2018

1^{er} rappel

Poule C

21050051 PARIS ACASA 1 / NOUVEAU SOUFFLE 1 du 16/12/2018